

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Objet : Demande de Subvention dans le cadre du Fonds Vert pour la conception et la gestion écologique de l'extension du cimetière auprès de la Préfecture du Val d'Oise

Le Maire de la Commune de Saint-Witz,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération 2020/36 en date du 04/06/2020 autorisant le maire, pour la durée de son mandat, d'effectuer sans condition l'attribution de subvention,

Vu l'importance des travaux à réaliser dans le cadre de l'agrandissement du cimetière d'un montant de 289 290€ HT soit 347 148€ TTC ;

Considérant la volonté de la Préfecture du Val d'Oise de soutenir les communes dans la réalisation de leurs projets futurs.

Considérant le besoin pour les travaux à entreprendre au cimetière communal

DECIDE,

Article 1 - De faire la demande de subvention auprès de la Préfecture du Val d'Oise dûment représentée par le Préfet M. Philippe Court, dans le cadre du Fonds Vert pour la gestion écologique de l'extension du cimetière .

Article 2 - Que la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3 -Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de légalité.

Article 4 : Le Directeur des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise
- Monsieur le comptable du SGC de Garges

Fait à Saint-Witz, le 28 mars 2023

Le Maire,
Frédéric MOIZARD

